

*Justin Vaïsse**

ETATS-UNIS : LE REGAIN FRANCOPHOBE

* Historien. Spécialiste des États-Unis. Auteur, entre autres publications, de : *Le Modèle américain*, Armand Colin, 1998 ; *L'Empire du milieu. Les États-Unis et le monde depuis la fin de la guerre froide* (en collaboration avec Pierre Mélandri), Odile Jacob, 2001.

11 septembre 2001. Des Français se pressent par milliers devant l'ambassade américaine. Ils se sont rassemblés spontanément pour exprimer leur solidarité avec un peuple meurtri par le terrorisme. Le lendemain, le quotidien *Le Monde* résume cet élan dans un éditorial intitulé : « Nous sommes tous américains » (1). Jacques Chirac assure les États-Unis du soutien de la France et devient, le 18 septembre, le premier chef d'État à rendre visite à George W. Bush après les attentats. La presse d'outre-Atlantique s'en fait largement l'écho. A l'aube d'une nouvelle phase historique, les relations franco-américaines sont à leur zénith. L'esprit de La Fayette, de Pershing et des libérateurs de Normandie semble planer à nouveau sur les deux pays... Mais l'embellie est de courte durée.

Très vite, le naturel reprend le dessus. La France est exclue des opérations militaires pendant les premiers mois de l'intervention en Afghanistan. Le discours sur l'état de l'Union du président Bush, le 29 janvier 2002 — où il évoque pour la première fois « l'axe du mal » que formeraient l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord — donne lieu à un échange assez vif entre Hubert Védrine et Colin Powell. Le ministre des Affaires étrangères français juge « simpliste » la déclaration de George W. Bush. Le secrétaire d'État américain lui répond d'un trait assassin : « Védrine a des vapeurs ! » La dégradation est en marche, précipitée par les décisions américaines sur l'acier et l'agriculture (2), le dossier du Proche-Orient et la perspective grandissante d'une attaque contre l'Irak.

Cette « double inconstance » (3) révèle une double illusion : non, l'Amérique n'est pas devenue une puissance multilatérale magnanime,

respectueuse des alliés et encline à la coopération ; non, la France ne s'est pas transformée en alliée inconditionnelle des États-Unis, prête à les suivre sans regimber dans leur croisade.

Mais pour les relations franco-américaines, le pire est ailleurs, dans le jeu des perceptions réciproques. À partir du mois de février 2002, on assiste à un retour en force de l'anti-américanisme en France et, de l'autre côté de l'Atlantique, à un phénomène beaucoup plus rare : une vague de francophobie d'une intensité jamais vue depuis 1986 (quand la France avait refusé le survol de son territoire par les avions de guerre américains partant bombardier la Libye) et 1995 (quand la France avait accusé publiquement cinq ressortissants américains de se livrer à des activités d'espionnage). Le pic est atteint au printemps et un apaisement très relatif intervient pendant l'été.

Le principal moteur de cet accès francophobe, qui se poursuit de manière rampante, est l'antisémitisme prêté à la population française, accrédité par la multiplication des attentats anti-juifs au cours des premiers mois de 2002 (4) et, plus largement, par la détérioration de la situation de la communauté juive en France depuis le déclenchement de la seconde Intifada, en septembre 2000. Par ailleurs, la politique étrangère de la France est perçue comme insuffisamment coopérative — malgré sa participation très active à la lutte contre le terrorisme, en particulier sur le plan du renseignement et du soutien militaire — et irrémédiablement hostile à l'État d'Israël.

Des racines historiques

Bien que la francophobie ait connu une forte poussée ces derniers mois, il faut la resituer dans un contexte plus large car il s'agit d'un phénomène très ancien, à l'image de l'anti-américanisme français ou d'autres visions négatives qu'ont certains pays de leurs partenaires, tel que l'anti-germanisme des pays d'Europe de l'Est.

La francophobie n'est pas une critique raisonnée de la France. C'est une vision systématiquement distordue et volontairement négative, qui n'appartient ni au champ du discours rationnel, ni à celui du débat constructif. Il est très important d'en définir les frontières : tout comme l'anti-américanisme ne saurait être confondu avec une critique argumentée et objective des États-Unis, aussi légitime que nécessaire (5), la francophobie ne dispense en aucun cas de porter un jugement sur la France. Dire que tous les Français sont antisémites constitue bien un cliché francophobe, mais souligner la gravité des actes anti-juifs de l'année 2002, et s'en préoccuper relève d'une tout autre démarche. L'accusation de francophobie ne doit pas être utilisée comme une arme pour disqualifier toutes les critiques formulées contre la France.

Cette passion s'appuie sur un vaste réservoir de stéréotypes négatifs. Certains portent sur le caractère national : le Français serait beau parleur, arrogant, immoral ou sale ; la société française serait élitiste, bureaucratique, archaïsante, antisémite... D'autres expriment un ressentiment par rapport à la politique étrangère de la France, ce pays du « free riding » (6), ingrat, protectionniste et qui s'oppose systématiquement aux États-Unis. Leur emploi varie selon les types de population : les conservateurs et les libéraux multiculturalistes n'ont pas la même vision de la France, ils n'ont donc pas la même façon de la détester.

En dépit des contradictions qui les opposent parfois, ces clichés se renforcent mutuellement pour former ce que Jean-Philippe Mathy a appelé un « système de la francophobie » (7).

Mais avant d'en détailler le fonctionnement, il faut apporter plusieurs précisions. D'abord, la francophobie américaine est politique avant d'être nationale ; elle est historique plutôt qu'essentielle ; et elle est washingtonienne avant d'être américaine. Elle résulte de la sédimentation d'un peu plus de deux siècles de désaccords politiques et, en dehors de la côte Est, c'est surtout, l'indifférence qui domine les perceptions américaines de la France (8).

Ensuite, la francophobie reste très superficielle. Elle concerne essentiellement la presse et les élites américaines. Il ne s'agit pas d'un phénomène massif, au contraire de l'anti-américanisme français qui est intégré depuis environ deux siècles aux différentes cultures politiques de la France.

C'est peut-être ce qui explique que l'anti-américanisme français ait été aussi largement étudié, alors que la francophobie américaine, elle, a fait l'objet d'une attention très faible, au point qu'il est difficile de trouver des travaux universitaires ou journalistiques spécifiquement consacrés à ce sujet (9). Pourtant, cette question devient de plus en plus essentielle pour la France à mesure que s'accroît la centralité des États-Unis dans le système international et son corollaire : le principe selon lequel, dans tout système donné, les représentations dominantes sont celles de l'acteur dominant (10). Or, les atteintes portées à l'image de la France lors des pics de francophobie ne sont pas sans impact sur les inscriptions d'étudiants en langue et en civilisation française (11), ou sur la propension à commercer avec la France. Car on le sait depuis longtemps : une idée fausse est un fait vrai (12).

Les quatre francophobies

Le Département d'État et les milieux diplomatiques

Dans la vague de sentiments hostiles à la France qui s'est manifestée aux États-Unis en 2002, quatre types de francophobie se détachent : celle du Département d'État, celle des libéraux, celle des conservateurs, et celle d'une partie de la population juive-américaine. Cette diversité n'est pas nouvelle. Dans les années 1790, les fédéralistes, ou Hamiltoniens, étaient souvent francophobes, tandis que les républicains, ou Jeffersoniens, étaient généralement francophiles (13).

La francophobie observable au Département d'État et dans les milieux diplomatiques américains en général s'explique par un triple sentiment d'ingratitude, d'usurpation d'influence et de bonne volonté bafouée. Elle s'observe surtout, comme c'est la règle, dans les niveaux les moins élevés de la hiérarchie, là où les effets de la culture de groupe et les frustrations d'ordre sociologique sont les plus forts. Rien de tel qu'une plaisanterie anti-française pour commencer un discours ou terminer un compte rendu. On trouve même une expression originale : « frogging around », dérivée d'une locution argotique bien connue, et qui pourrait se traduire — poliment — par « semer le trouble à la française », une occupation qui coïncide avec la gamme des vertus prétendument « gauloises » : la présomption, la susceptibilité, la versatilité, le cynisme mercantile, la nostalgie de puissance, l'anti-américanisme primaire, etc..

Le culturalisme et le manque de culture historique confortent cette vision négative. La « fiche-pays » consacrée à la France par le Département d'État américain contient ainsi des références tout à fait sérieuses aux « origines ethniques gauloises » des Français et au mélange des populations — Celtes, Latins et Francs — qui permettent de mieux comprendre ce pays (14). La seconde guerre mondiale est une clef privilégiée, voire unique, de compréhension de la politique française. À la fin des années 1990, il était courant d'entendre dire dans les couloirs du Département d'État que la position pro-Serbe de Paris et la liberté avec laquelle les criminels de guerre se mouvaient dans le secteur français en Bosnie, s'expliquaient par l'attitude des Français sous l'occupation. Aujourd'hui, le même argument est utilisé pour commenter... la politique de la France au Proche-Orient.

Un autre stéréotype négatif particulièrement présent au Département d'État est celui de l'opposition systématique, de l'anti-américanisme pavlovien : la France n'aimerait pas les États-Unis et contrerait systématiquement leurs projets, dans le but de leur nuire. Comme nous le verrons, ce cliché remplit une fonction de disqualification du point de vue français. Il permet de faire

l'économie d'une prise en compte sérieuse des critiques formulées par Paris et s'avère particulièrement utile dans le cadre européen. Tout désaccord transatlantique est alors mis sur le compte d'une lutte « gauloise » d'arrière-garde, ce qui fait de la France le bouc émissaire commode des tensions entre l'Europe et les États-Unis.

L'idée d'un leadership américain essentiellement bon, mais bafoué par la France, remonte à la période gaullienne qui a eu, de ce point de vue, une influence décisive. Le général de Gaulle donnait aux Américains le sentiment de tout faire pour compromettre leurs intérêts, pour les contrarier, voire les humilier, comme au Vietnam où Washington avait pourtant le sentiment d'agir dans l'intérêt de la défense commune. Cette politique a contribué à créer une ambiance « anti-française » dans laquelle a été baignée toute une génération de diplomates et qui s'est perpétuée par la suite sous forme de culture collective.

Depuis cette époque, les adjectifs « unhelpful » (qui n'est d'aucune aide) et « counter-productive » (contre-productif) comptent parmi les plus employés pour qualifier l'attitude française. Ils présupposent la normalité de la collaboration aux entreprises américaines, qui ne sauraient servir que le bien commun, et expriment la déception des États-Unis de voir l'« intérêt collectif » ainsi outragé. Pays du « free-riding », qui sait se faire valoir aux dépens de ses alliés et joue volontiers la mouche du coche, la France apparaît donc avant tout comme un « troublemaker », un fauteur de troubles, de surcroît corrupteur, puisqu'il tend à entraîner les autres pays européens sur la pente de la rébellion.

Mais l'arme absolue de la francophobie politique, le thème qui revient à la fois dans les propos du Département d'Etat et dans la presse américaine, c'est celui de la « gloire perdue » (15). Le mot « gloire » est employé à dessein, en raison de sa connotation passéiste. Pour se convaincre de la popularité de ce poncif Outre-Atlantique, il suffit de lire les articles consacrés au premier tour de l'élection présidentielle française d'avril 2002 par le *New York Times* et le *Washington Post*. Selon le premier, c'est en raison de l'érosion de leur puissance

internationale que les Français se sont abstenus d'aller voter (16) ; et pour le second, la classe politique française se trouve aujourd'hui « naufragée » entre « le souvenir de sa gloire nationale perdue » et un destin européen encore « lointain » (17).

Ce stéréotype a un rapport partiel avec la réalité puisqu'il repose sur un constat historique irréfutable : la France de 2002 est moins influente sur la scène internationale que celle du début du XX^e siècle ou celle de Louis XIV. L'arrogance supposée des Français trouve dans ce cliché une explication commode, en même temps qu'elle le renforce, pour former une tautologie aussi irrationnelle qu'incontestable. Comment démontrer, en effet, que telle démarche diplomatique française ou telle critique à l'encontre des États-Unis n'est pas dictée par une nostalgie de puissance ?

Le thème de la « gloire perdue » permet de déplacer le débat et de réduire tout antagonisme à une quête gauloise dérisoire (18). Il contient, implicitement, une triple critique de la France : insignifiante dans le présent, puisque l'on rappelle sa gloire passée, elle usurpe une place qui ne lui revient pas, démontrant à la fois sa prétention et son irréalisme. Enfin, ce thème place le locuteur américain dans une position dominante : celle du professeur qui administre à bon compte des leçons de « réalisme ».

Tous ces avantages expliquent que certains, depuis longtemps, aient fait de ce poncif une grille de lecture systématique de la France et de son action internationale — c'est le cas notamment de John Vinocur dans l'*International Herald Tribune*.

Les libéraux

Second groupe américain développant parfois des stéréotypes francophobes : les libéraux, qui sont pourtant plus proches de la culture politique européenne — fondée notamment sur la redistribution et la gestion collective des biens et des infrastructures — que les conservateurs, dont il sera question

plus loin. Leur francophobie s'appuie sur deux clichés particuliers : la France comme démocratie « illibérale » et la France comme pays oppresseur des minorités.

Si les Américains « de gauche » aiment généralement la France, célèbrent le siècle des Lumières et l'avènement des principes de 1776 et de 1789, leur attitude a toujours été teintée, depuis 1793, d'une certaine ambivalence. La Terreur, Napoléon, Napoléon III, Pétain, De Gaulle, la persistance du royalisme et du cléricalisme au XIX^e siècle, l'absence d'un bipartisme à l'anglo-saxonne, le manque de liberté de presse et d'opinion : tous ces éléments ont contribué à forger l'image d'une démocratie imparfaite, fondamentalement instable et prompte à recourir à des hommes providentiels et à des méthodes autoritaires. Une pratique qui s'écarte dangereusement de ce qui constitue le cœur de la démocratie américaine : le libéralisme politique.

Cette vision négative se double d'un soupçon persistant à l'égard du traitement des minorités en France, qu'elles soient ethniques, religieuses ou sexuelles. Le sociologue Eric Fassin a montré comment s'est imposée, chez certains libéraux américains, l'idée d'une France dont le fameux « modèle républicain » n'est que la manifestation d'une culture excluante et intolérante, d'une culture qui rejette violemment les différences culturelles et l'ethnicité (19). Jean-Pierre Mathy explique, quant à lui, qu'aux yeux des multiculturalistes américains, la culture française, marquée par les notions d'assimilation et d'homogénéité, est intrinsèquement hostile aux droits des minorités et à la diversité ethnique (20).

Les conservateurs et les néo-conservateurs

Mais ces tendances sont finalement dérisoires au regard de la francophobie des conservateurs et des néo-conservateurs, qui ont une très forte influence dans l'administration Bush et disposent de puissants relais dans la presse par le biais

de grands éditorialistes comme William Safire, Charles Krauthammer, Michael Kelly, Robert Kagan, George Will ou William Kristol (21).

Ce groupe a fortement contribué aux pics de francophobie que l'on a pu observer au premier semestre 2002. Plus nationaliste que la moyenne des Américains, il attache un prix élevé à l'usage de la force militaire — l'une des raisons pour lesquelles il méprise l'Europe (22) —, à la démocratie et aux « valeurs » américaines, aux notions de « bien » et de « mal » en politique internationale, ainsi qu'à la liberté d'action de l'Amérique (dans les faits, à l'« unilatéralisme »).

D'une façon générale, il méprise la coopération institutionnalisée et les organisations internationales, et privilégie le « bon droit » — américain — au détriment du droit international. Il développe parfois une approche très culturaliste et « civilisationnelle » du monde. Son soutien au gouvernement israélien, quel qu'il soit, est inconditionnel. Autrement dit, ses positions entrent en contradiction avec une large partie de la politique extérieure française actuelle, qu'il ne se fait pas défaut d'attaquer violemment.

À travers la France, il critique souvent les idées des milieux libéraux, dont la voix est atténuée en ce moment par la guerre contre le terrorisme et les appels à constituer une « unité nationale » autour du président Bush. On mène la lutte par bouc émissaire interposé.

Cette attitude ne se limite pas aux questions internationales. Le groupe conservateur défend, en effet, des principes qui le placent aux antipodes du modèle français, notamment en matière économique et sociale, où il prône le retrait de l'Etat, la dérégulation, le libre marché et le reflux de la protection sociale. À ses yeux, la France est un « contre-modèle » marqué par le dirigisme et l'étatisme, accablé par des programmes sociaux bien trop lourds qui finissent par tuer la liberté économique et décourager l'initiative. La France, pays du « big government », est souvent utilisée comme un repoussoir : une image de ce que l'Amérique deviendrait si elle était laissée aux mains des libéraux.

Un autre leitmotiv de ce groupe, qui explique en partie les liens très forts qu'il entretient avec les conservateurs britanniques, est la détestation de l'Union européenne, jugée destructrice de souveraineté nationale et susceptible d'entraîner davantage de régulation économique et de redistribution.

D'un point de vue culturel, les conservateurs américains détestent l'élitisme qui règnent en maître, d'après eux, dans la société française (23). L'anti-intellectualisme qui a souvent accompagné le mouvement conservateur américain, et qui est un héritage britannique, est en partie à l'origine du rejet du modèle français, porté à accorder une certaine considération aux philosophes, aux historiens ou aux écrivains, dans la vie politique (24). Les conservateurs condamnent le « mépris du peuple » qu'ils jugent inhérent à une telle conception, alors que les principes américains, eux, valorisent la diversité et les vertus populaires.

À ce titre, l'une de leurs bêtes noires est la « French theory » et plus généralement les intellectuels français en vogue aux Etats-Unis (Foucault, Derrida, Deleuze, Kristeva, Guattari ou Baudrillard) qui "déconstruisent" la réalité, notamment par leurs travaux sur le langage, et sont accusés d'inciter les étudiants à la subversion. L'intellectuel libéral, voire radical, français — ou new-yorkais — est ainsi présenté comme totalement dépourvu de vertus patriotiques, viriles et morales, à rebours du « bon sens » du peuple américain, en un mot : « effete », c'est-à-dire mou, décadent, stérile, irrésolu... C'est ce que l'affaire Sokal a rappelé (25).

Une France antisémite

Dans la vague actuelle de francophobie, un quatrième segment de la population des États-Unis joue un rôle déterminant : la communauté juive-américaine, aux yeux de qui la France apparaît souvent comme un pays antisémite, incapable de regarder son passé en face (26). La France est rarement créditée de son travail de mémoire et des progrès, politiques comme

historiographiques, qu'elle a accomplis pour se confronter avec son attitude sous la Seconde Guerre mondiale (27). L'image dominante, comme au temps des premiers travaux de Robert Paxton, reste celle d'une France qui nie son passé, lequel aurait été massivement collaborationniste et complice des crimes de la période 1940–1945 (28).

Cette hostilité est paradoxale. En effet, si les Juifs des États-Unis sont très sensibles à cette question de l'antisémitisme français, si c'est de leurs rangs que sont venus les appels au boycott des produits français et du Festival de Cannes (29), c'est également dans cette communauté plus cultivée que la moyenne que se recrutent les meilleurs spécialistes de la France !

Ce qui est clair, en tout cas, c'est que cette francophobie s'explique par le poids de l'Histoire. La France était la championne de la défense de communautés juives à l'étranger au XIX^e siècle, notamment dans le bassin méditerranéen — l'Afrique du Nord, l'Italie et l'ancien Empire ottoman (30) — or ce rôle revient désormais aux États-Unis. Et il entre probablement une part de « surcompensation » et de culpabilité dans cette attitude. Les Américains ont, certes, protesté contre la montée de l'antisémitisme dans l'Allemagne nazie, le plus souvent à la demande des organisations juives, comme le B'nai Brith. Mais, en réalité, ils ont très peu agi. Ils n'ont pas, par exemple, augmenté drastiquement les quotas d'immigration d'Europe centrale dans les années 1930. Ils n'ont pas non plus condamné les statuts des Juifs promulgués par Vichy, avec qui les relations diplomatiques étaient d'ailleurs bien meilleures qu'avec De Gaulle. Ils ont refusé de bombarder les installations d'Auschwitz en 1944, en dépit de la demande pressante des organisations juives américaines. Ils n'ont pas accueilli massivement les rescapés de la Shoah en 1945-1947... On pourrait multiplier les exemples. Il existe par conséquent, dans la conscience américaine de l'Holocauste, si présente dans la vie politique du pays, une part avouée de culpabilité, de nécessité de rachat, dont l'un des symptômes est la stigmatisation

violente et systématique des attitudes anti-juives — ou perçues comme telles — à l'étranger.

Ce soupçon porté par la communauté juive américaine n'est pas nouveau. Il date de la grande poussée d'antisémitisme qui a marqué la France pendant les années 1880 et a culminé en 1898 avec l'affaire Dreyfus, laquelle a déclenché une campagne de presse virulente aux États-Unis. Pour les Français, l'affaire Dreyfus est un épisode fondateur de la vie de la République. On en retient avant tout la résistance des intellectuels, la « morale », l'issue et non le déclenchement, la violence et l'antisémitisme qu'elle révèle. Mais pour les Américains, l'« affaire » est une histoire honteuse, un symbole, un symptôme de la véritable nature des sentiments français à l'égard des Juifs : des sentiments de haine qui n'auraient attendu que Vichy pour s'épanouir. La lâcheté, l'immoralité, le manque de principes et l'« illibéralisme » prêtés aux Français alimentent encore ce stéréotype.

Toutes ces raisons expliquent la très forte mobilisation des États-Unis face aux incidents anti-juifs intervenus en France en 2002, mobilisation qui rappelle les incidents survenus lors du voyage de George Pompidou en février 1970 (31). L'accusation d'antisémitisme est par ailleurs largement instrumentalisée par certains acteurs politiques, comme l'AIPAC (32), afin de discréditer la politique de la France au Proche-Orient, de manière directe — en prétendant que l'antisémitisme inspire la politique étrangère de la France — ou indirecte — en expliquant que, compte tenu de sa forte population immigrée d'Afrique du Nord, la France n'aurait plus « les mains libres ». Les propos incontestablement maladroits tenus par l'ambassadeur français à Londres lors d'un dîner privé, en décembre 2001 (33), et surtout la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle, n'ont fait que conforter ces préjugés.

Ce phénomène a atteint des proportions étonnantes dans la presse américaine au printemps 2002. On a pu lire qu'une nouvelle « Nuit de cristal » était en train de se produire en France (34) et même, dans le *Washington Post*,

qu'il se tramait une « seconde solution finale » à la question juive en Europe (35) ! Il n'est pas jusqu'à la couverture de l'édition française du livre de Philip Roth, *Ravelstein*, qui n'ait été soupçonnée par la presse new-yorkaise d'être antisémite, dans un article tendancieux et malveillant (36). Le ton est devenu tellement désagréable que l'ambassadeur de France à Washington a été conduit à réagir à ces amalgames et à ces attaques infamantes dans une tribune publiée le 22 juin 2002 par le *Washington Post* (37).

Francophobie, mode d'emploi

Ces quatre types de francophobie — celle des milieux diplomatiques, celle des libéraux, celle des conservateurs et celle d'une partie de la communauté juive-américaine — se sont mélangés au cours de l'année 2002 pour produire une détérioration sensible de l'image de la France aux États-Unis. Certes, cette détérioration est passagère et superficielle. Les données fondamentales de l'image d'un pays évoluent à long terme et possèdent une très grande force d'inertie. Mais comment expliquer la virulence de ce phénomène ?

Au niveau le plus élémentaire, la francophobie est l'expression d'une xénophobie et d'une passion chauvine exacerbée. Elle n'est jamais aussi virulente que lorsque l'Amérique est attaquée, contredite ou moquée — comme certains Américains ont pu l'estimer après l'interview d'Hubert Védrine jugeant « simpliste » non pas le président des États-Unis, ni même son discours sur « l'axe du mal », mais la réduction de tous les problèmes internationaux à une guerre contre le terrorisme (38).

L'utilisation de stéréotypes négatifs sert alors à se valoriser, à se rassurer, à resserrer les rangs face à la critique, à simplifier un monde soudain devenu complexe. Le cliché met de l'ordre dans ce qui a été déplacé, brouillé ou remis en cause dans la vision traditionnelle. Il joue le rôle d'un marqueur d'identité.

Ce mécanisme s'apparente à celui du « choc culturel » : la soudaine perte des repères qui frappe un individu lorsqu'il s'immerge dans une société étrangère de manière soudaine ou trop prolongée. L'une des façons de mettre un terme à l'angoisse qui en résulte est de réaffirmer, de manière parfois haineuse, son identité face à l'Autre (39).

Plus généralement, la francophobie est issue d'une confrontation entre deux modèles de société : le Français et l'Américain, qui s'opposent sur de très nombreux points, que ce soit sur la conception de l'intérêt général, la place de l'État, la division public-privé, la place de la religion ou encore la gestion des différences ethniques. Deux universalismes s'affrontent (40). Chacun contrarie l'auto-représentation de l'autre, chacun accuse l'autre d'avoir des ambitions démesurées et de prétendre vouloir donner des leçons au reste du monde.

La francophobie naît, ensuite, de l'interrogation des Américains sur leur propre modèle. Cette dernière débouche, le plus souvent, sur une vision rassurante et un dénigrement du modèle français, qui permet de valoriser, par contrecoup, le modèle américain. Les stéréotypes négatifs, parfois inconscients, servent alors à justifier l'ordre établi — puisque, ailleurs, « ça ne marche pas si bien que ça en a l'air » — à s'épargner une autocritique et à apaiser une éventuelle jalousie. Ce dernier motif — l'envie — s'observe parfois à l'égard du système social français ou du rapport des Français à la chair et à la bonne chère, tantôt présenté comme insouciant et idyllique, tantôt comme déréglé et condamnable, rarement comme ce qu'il est.

De la confrontation entre deux modèles de société, on passe facilement à un antagonisme de valeurs, qui prête encore moins à une discussion sereine. La France est ainsi perçue comme un pays immoral, aussi bien sur le plan des mœurs que sur celui de l'action diplomatique. Les clichés anglo-américains sur les pays latins, épris de lascivité, de gastronomie et de vin — mais pauvres, il faut bien une justice ! — se doublent dans le cas français d'une vision spécifique qui en fait la terre des arts et des plaisirs, mais une terre qui sent le soufre (41).

Ces poncifs, pour sympathiques qu'ils soient, renforcent l'impression d'immoralité ; tout comme la politique intérieure de la France : les « affaires » de la Mairie de Paris et le passé de Lionel Jospin sont autant d'aberrations qui n'auraient pas été tolérées aux États-Unis.

Ce stéréotype est ancien. Il remonte au moins au XVIII^e siècle. Voici comment l'historien André Siegfried l'expliquait, non sans faire lui-même un usage massif de stéréotypes, en 1927 : « Notre classement des valeurs est entièrement différent : le rationalisme cartésien, qui a marqué dix générations de Français, est à l'opposé du puritanisme bostonien, du sentimentalisme émotionnel de Wesley ; notre morale, basée sur la règle familiale et le sens classique de la mesure, n'évoque pas d'écho dans la morale prédicante du protestantisme anglo-saxon. [...] Le réalisme même de l'esprit français, dont c'est une qualité essentielle de ne pas se payer de mots dans ses jugements, n'apparaît pas comme une forme désirable d'intelligence, mais comme une manifestation choquante de cynisme : *Cynical Frenchman*... Aux États-Unis comme en Angleterre on sait être réaliste dans l'action, mais il n'est pas de bon ton que le cerveau en prenne conscience » (42).

La France responsable ?

Il existe une explication de la francophobie qui peut parfois être considérée comme une véritable cause : son acceptabilité sociale et politique. L'absence d'une communauté française consistante aux États-Unis prive la France d'un groupe de pression qui pourrait servir de porte-parole naturel et peser sur la politique intérieure américaine par le vote, l'argent et le lobbying. « Sur les 40 millions d'Européens qui abandonnent définitivement leur continent entre 1800 et 1930, rappelle Jean-Baptiste Duroselle (43), on compte 18 millions de Britanniques, 6 millions d'Allemands, 9 millions d'Italiens, et moins d'1 million de Français qui pour la plupart s'installent en Afrique du Nord. »

La conséquence indirecte de cette absence de « diaspora » française est l'inexistence de toute retenue de bienséance face aux diverses expressions de la francophobie. Employer en public ou dans la presse un stéréotype négatif sur les Français n'est sanctionné par aucune règle du « politiquement correct ». Il serait difficile d'imaginer des articles de journaux portant sur les odeurs des Mexicains, la rigidité des Japonais ou la nullité militaire des Arméniens. Mais pour les Français, ça passe (44).

On observe également un relâchement des exigences journalistiques lorsqu'il s'agit de la France. Pierre Verdaguer cite ainsi l'exemple amusant de ce journaliste américain francophobe qui, en 1982, stigmatisait les médias français parce qu'ils se refusaient à appeler les Malouines « Falklands », comme le faisaient les Britanniques, et préféraient employer une forme francisée de l'expression argentine « Malvinas » — ce qui montrait leur solidarité avec les dictateurs argentins. Or, le nom « Malouines » vient de « Malouins », les marins de Saint-Malo (45) ! Ainsi, un fait nouveau vient toujours conforter un préjugé francophobe, mais jamais le corriger. S'il le contredit, c'est qu'il est sans doute faux et qu'on peut l'ignorer. En témoigne le vote de la France lors de l'« expulsion » de l'Amérique de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, en mai 2001 : l'éditorialiste William Safire a accusé la France d'avoir « conspiré avec la Chine et les dictateurs arabes et africains pour expulser l'Amérique » (46), sans prendre la peine de lire le communiqué du Quai d'Orsay qui — fait exceptionnel — révélait un vote secret au public, un vote... en faveur des États-Unis.

L'environnement est donc permissif. On peut même dire que la culture collective américaine favorise l'expression de la francophobie, ou du moins les « plaisanteries » sur la France et les Français. Colin Powell aurait-il jamais osé évoquer les « vapeurs » de Joschka Fisher ou de Chris Patten ?

Cette permissivité est renforcée par le fait que la France prête plus volontiers le flanc à la critique par sa propension à exprimer ses désaccords avec

Washington. Si Colin Powell a fait courir le bruit qu'il avait convoqué l'ambassadeur français plutôt que l'allemand suite aux critiques européennes contre l'« axe du mal », n'est-ce pas parce que la France occupe une fonction tribunitienne particulière qui conduit, fort naturellement, à accepter une certaine inégalité de traitement par rapport aux autres pays européens ?

La francophobie, on le voit, est entretenue à la fois par la volonté française d'indépendance vis-à-vis des États-Unis et par l'effet de masse des critiques françaises adressées à Washington et au modèle intérieur américain (47). Dans une large mesure, la francophobie existe parce que la France le veut bien. Pour Paris, la question est donc en partie celle des coûts comparés.

De la francophobie à l'europhobie ?

La francophobie est-elle soluble dans l'europhobie ? Rien n'est moins sûr. On voit, certes, croître dans les cercles conservateurs et au sein de l'actuelle administration, une véritable europhobie qui emprunte bien des traits à la francophobie (48). Elle s'explique, certes, par la cohésion accrue de l'Union européenne. Mais elle est due, aussi, au fait que les alliés européens de la France adressent désormais aux États-Unis des critiques « de type français » qui stigmatisent l'unilatéralisme et l'arrogance pratiqués outre-atlantique.

Mais des traits essentiels font encore défaut à l'Europe pour se substituer à la France comme « vilain » favori de Washington : une plus grande affirmation internationale, un modèle politico-social plus cohérent et assumé, ou encore le développement d'un universalisme politique et culturel. Et l'on peut parier qu'il lui manquera toujours l'ingrédient le plus mystérieux de la francophobie, qui appartient à l'histoire culturelle des deux peuples : ce mélange passionnel de fascination et de répulsion qui n'a comme véritable concurrent que l'indifférence (49).

(1) Jean-Marie Colombani, « Nous sommes tous américains », *Le Monde*, 13 septembre 2001. Cet article peut être consulté sur le site Internet du *Monde*, à l'adresse : <http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3222--221600-,00.html>

(2) Le jeudi 7 mars 2002, George W. Bush a annoncé l'instauration de quotas et de tarifs douaniers (de 8 % à 30 %) sur les importations d'acier afin de protéger l'industrie sidérurgique américaine. Un mois plus tard, il a signé une proposition de loi permettant au Congrès de distribuer 80 milliards de dollars de subventions à l'agriculture au cours des six prochaines années, s'ajoutant aux quelque 100 milliards de dollars déjà prévus. Ces deux décisions ont provoqué la colère des Européens — qui ont menacé Washington de représailles économiques immédiates — et détérioré pour un temps la relation transatlantique.

(3) Voir notre communication au colloque de l'Observatoire de la politique étrangère américaine (OPEA), 25 mai 2002 : « La double inconstance. L'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur les relations franco-américaines », actes du colloque à paraître en 2003 sous la direction de Pierre Mélandri et Serge Ricard.

(4) En avril 2002, le Centre Simon Wiesenthal recensait « plus de 400 attaques antisémites en 18 mois » en France, ce qui l'avait conduit à déconseiller publiquement aux Juifs de voyager dans ce pays et à les appeler à boycotter le Festival de Cannes (un appel relayé sur le site Internet <http://www.boycottfrance.com>). Parmi les attaques recensées figuraient : l'incendie de la Synagogue de Trappes, en novembre 2001 ; l'annulation « pour raisons de sécurité » d'une séance du film *Harry Potter* qui devait réunir 800 enfants juifs, en décembre 2001 ; l'incendie d'une école juive à Paris en janvier 2002 ; l'assaut de la Synagogue de Duchère à la voiture bélier en mars ; la profanation du cimetière juif de Strasbourg en avril...

C'était la première fois que le Centre Simon Wiesenthal, créé en 1977 et établi à Los Angeles, émettait un tel avertissement concernant la France.

(5) Lire à ce sujet, dans ce numéro, l'entretien accordé à *Politique Internationale* par Jean-François Revel, dont le dernier ouvrage, *L'Obsession anti-américaine, son fonctionnement, ses causes et ses conséquences*, vient de paraître aux éditions Plon. On peut également se reporter utilement à *L'ennemi américain, Généalogie de l'anti-américanisme français*, de Philippe Roger, qui vient également de paraître, au Seuil.

(6) Dans la théorie économique, le terme « free riding » désigne, par exemple, le fait pour un consommateur par exemple, de bénéficier d'un service ou d'un bien sans en payer le prix. En français, on utilise le terme « passager clandestin ». Ici, il est employé pour qualifier la tendance de la France, selon les États-Unis, à se faire valoir aux dépens de ses alliés lors de actions qu'elle entreprend avec eux, en fournissant le minimum d'efforts ou de moyens.

(7) « The system of francophobia », par Jean-Philippe Mathy, professeur à l'Université de l'Illinois, 2001. Ce texte peut être consulté sur Internet, à l'adresse : <http://www.middlebury.edu/~cfia/papers/Mathy,%20Francophobia.pdf>

(8) Voir à ce sujet le sondage SOFRES-French-American Foundation intitulé *France-États-Unis : regards croisés*, publié en juin 2000 et disponible sur le site Internet de la SOFRES, à l'adresse http://www.sofres.com/etudes/pol/160600_france-eu.htm ; ainsi que les résultats de l'étude du Chicago Council on Foreign Relations intitulée *American Public Opinion and US Foreign Policy 1999*, CCFR, 1999. Cette dernière a été publiée sur le site Internet du CCFR, à l'adresse : <http://www.ccf.org/publications/opinion/opinion.html>

(9) Le colloque « Déjà Views : How Americans Look at France » organisé par le professeur Edward C. Knox au Middlebury College, les 9 et 10 novembre 2001, constitue une heureuse exception. Ses résultats ont été utilisés pour cette étude. Pour en savoir plus sur ce colloque, on peut consulter son site internet : <http://www.middlebury.edu/~is/Deja%20Views>

Voir également l'article d'Edward Knox intitulé « *The New York Times* looks at France » et publié par *The French Review*, Vol.75, n° 6, mai 2002.

(10) Sur la domination américaine des représentations dans la sphère internationale, lire *L'Empire du milieu. Les États-Unis et le monde depuis la fin de la guerre froide*, de Pierre Melandri et Justin Vaïsse, Odile Jacob, 2001, pp. 417–421. Voir aussi l'article de Pierre Hassner, « L'Amérique et le monde », *Études*, 1998, tome 389, n°4.

(11) Lire, à ce sujet, la communication de Pierre Verdaguer, « A Turn-of-the-Century Honeymoon? *The Washington Post's* Coverage of France », présentée lors du colloque du Middlebury College, en novembre 2001, à paraître prochainement.

(12) D'après le titre de l'ouvrage dirigé par J.-N. Jeanneney, *Une idée fausse est un fait vrai : les stéréotypes nationaux en Europe*, Odile Jacob, 2000.

(13) L'opposition entre Hamiltoniens et Jeffersoniens, qui est née pendant la période révolutionnaire, de 1775 à 1787, est l'un des clivages fondateurs de la démocratie américaine. Pour schématiser, Thomas Jefferson prônait un idéal démocratique, décentralisateur, favorable à un certain égalitarisme social, avec une très grande défiance à l'égard de l'État, dont l'expansion est jugée source de corruption. Alexander Hamilton, de son côté, était avant tout nationaliste, impérialiste et partisan d'un État fort, doté d'une grande puissance militaire.

(14) Cette fiche figure sur le site Internet du Département d'État, à l'adresse :

<http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/3842.htm>

(15) Pierre Verdaguer dans « La France vue par l'Amérique: considérations sur la pérennité des stéréotypes », *Contemporary French Civilization*, XX, 2, 1996, offre une très bonne analyse de ce poncif, qu'on reprend en partie ici.

(16) Éditorial du *New York Times*, « France's Disgruntled Voters », 23 avril 2002. En voici un extrait : « Le résultat du premier tour de l'élection présidentielle française de dimanche constitue à la fois une honte pour la classe politique et une humiliation nationale. Inquiets de l'érosion de la puissance culturelle et politique de leur pays, un nombre record d'électeurs français sont restés chez eux, et ceux qui sont allés voter ont éparpillé leurs voix entre plus de 16 candidats, permettant au candidat d'extrême-droite Jean-Marie Le Pen de remporter une victoire inattendue (...). »

Cet article est consultable sur le site du *New York Times*, à l'adresse :

<http://query.nytimes.com/search/abstract?res=F40D10FE345B0C708EDDAD0894DA404482>

(17) Éditorial de Jim Hoagland, *Washington Post*, 23 avril 2002, « Le Pen : An Electoral Mess... », dont voici un extrait : « Mais cela atténue à peine le choc du scrutin de dimanche pour la classe politique française, qui se trouve soudain naufragée entre le souvenir d'une gloire nationale perdue et la perspective d'un avenir européen encore lointain et incompréhensible pour la plupart des Français. » Cet article peut être lu sur le site Internet du *Washington Post*, à l'adresse :

<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A31498-2002Apr22.html>

(18) Voir Pierre Verdaguer, art. cit.

(19) Éric Fassin, « “Good to Think” : The American Reference in French Discourses of Immigration and Ethnicity », in Christian Joppke, Steven Lukes, *Multicultural Questions*, Oxford University Press, 1999.

(20) Jean-Philippe Mathy, art. cit.

(21) Ardent néo-conservateur, William Kristol n'est pas personnellement hostile à la France, mais la revue qu'il dirige, le *Weekly Standard*, se complaît dans une francophobie militante.

(22) Lire à ce sujet l'important — et très contestable — article de Robert Kagan intitulé *Power and Weakness*, paru dans le n° 133 de la *Policy Review*, repris dans *The American Prospect*, et dont *Le Monde* a publié des extraits dans son édition datée des 27 et 29 juillet 2002, sous les titres « Puissance américaine, faiblesse européenne » et « L'Europe postmoderne ».

Ce texte est consultable sur le site Internet de la *Policy Review* à l'adresse :

<http://www.policyreview.org/JUN02/kagan.html>

(23) Voir Jean-Philippe Mathy, art. cit.

(24) Se reporter, par exemple, à l'ouvrage de Richard Hofstadter, *Anti-intellectualism in American Life*, Knopf, New York, 1963.

(25) En 1996, un physicien de l'Université de New York écrit un texte parodique de critique scientifique postmoderne, et l'envoie à *Social Text*, un journal de théorie critique et d'études culturelles... qui l'accepte. Le canular est révélé dans la revue *Lingua Franca* quelques semaines plus tard. L'affaire donne lieu à des attaques de la part des milieux conservateurs, notamment de la droite religieuse, mais aussi de la part de la gauche traditionnelle. Comme l'explique Jean-Philippe Mathy (art. cit), Sokal retrouve sans le savoir une longue lignée de critiques anglo-saxonnes contre la pensée française, qui dénigrent son obscurité stylistique et épistémologique, ainsi que son arrogance. Pour les conservateurs, cet épisode confirme la vacuité et la vanité des intellectuels français.

(26) Voir sur ce point l'article de Stanley Hoffmann intitulé « Battling Clichés », paru dans la revue *French Historical Studies*, Vol. 19, n° 2, automne 1995.

(27) Se référer entre autres exemples à l'article de Jean-Marc Dreyfus et Regula Ludi, « Historians as Political Trouble-Shooters : Officially Commissioned Surveys of Holocaust Legacies in France and Switzerland », *Center for European Studies, Working Paper Series* n° 80, 2001.

(28) Voir, par exemple, Adam Nossiter, *The Algeria Hotel. France, Memory and the Second World War*, Houghton Mifflin, New York, 2001.

(29) Se reporter à la note (4)

(30) On pense notamment à l'« affaire de Damas », en 1840, avec la disparition d'un Capucin et des accusations de crimes rituels lancées contre les Juifs de la ville ; et l'affaire Mortara, en 1858, avec le rapt d'un enfant juif italien baptisé par sa bonne. Dans les deux cas, la protestation de la France fut relayée par les réseaux diplomatiques et par ceux de l'Alliance Israélite Universelle, une organisation juive fondée à Paris en 1860.

(31) Les principaux responsables juifs avaient boycotté la venue du chef de l'État français, qui avait été hué par des milliers de manifestants pro-Israéliens, pour protester contre la vente par la France de 110 avions militaires Dassault de type Mirage V à la Libye.

(32) Fondé dans les années 1950, l'American Israel Public Affairs Committee (AIPAC) est une association qui défend les intérêts de l'Etat d'Israël aux Etats-Unis. Elle revendique 65 000

membres. Pour plus d'informations, consulter le site Internet de l'AIPAC, à l'adresse : <http://www.aipac.org>

(33) L'ancien ambassadeur français à Londres, Daniel Bernard, qui vient d'être nommé ambassadeur à Alger, aurait qualifié Israël de « petit pays de merde » lors d'un dîner privé chez Lord Conrad Black, éditeur de très nombreux journaux dans le monde, dont le *Jérusalem Post*. Ces propos ont filtré dans la presse britannique et provoqué un début de scandale. Le porte-parole du premier ministre israélien Ariel Sharon avait publiquement demandé la démission de Daniel Bernard.

(34) Jack Kemp, « European-Style, Politically Correct Anti-Semitism », disponible sur Internet à l'adresse : <http://www.townhall.com>

(35) George Will, « "Final Solution", Phase 2 », *The Washington Post*, 2 mai 2002, consultable sur Internet à l'adresse :

<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/opinion/columns/willgeorge/>

(36) Lucas Hanft, « Ravelstein, Is That You ? », *New York Observer*, 19 juin 2002.

(37) François Bujon de l'Estang, « A Slander on France », *Washington Post*, 22 juin 2002. Le texte intégral de ce communiqué est disponible sur le site du Consulat de France à Washington, à l'adresse :

http://www.consulfrance-newyork.org/actualite/antisemitism/Int_Herald_Trib24juin02.html

(38) Voir Michael Kelly, « As Good as Doctrine Gets », *Washington Post*, 13 février 2002, ou encore, pour les événements de 1995, Tony Kornheiser, « Pardon My French », *Washington Post*, 26 février 1995.

(39) Lire, par exemple, Sharon Waxman, « French Kiss-off; After Six Gallic Years, There's No Love Lost Here », *Washington Post*, 30 octobre 1995.

(40) Se référer notamment à Pierre Bourdieu, « Deux impérialismes de l'universel », in Christine Fauré et Tom Bishop, *L'Amérique des Français*, Paris, F. Bourin, 1992 ; et Stanley Hoffmann, « Deux universalismes en conflit », *The Tocqueville Review*, Vol.21 (1), 2000.

(41) On se souvient de l'histoire anecdotique de ces adolescents du Colorado qui avaient failli être renvoyés de leur lycée très religieux suite à un voyage en France au cours duquel, transgression suprême, ils avaient consommé du vin, avec modération et sous l'œil bienveillant de leur enseignant qui souhaitait leur faire découvrir toutes les facettes de la France. Dans cette anecdote, la France apparaît bien comme ce pays exotique de proximité pour les États-Unis — une altérité réelle mais pas trop lointaine, un pays occidental mais mystérieux, à l'odeur de soufre, où toutes les tentations sont possibles.

(42) André Siegfried, *Les États-Unis d'aujourd'hui*, Armand Colin, 1927.

(43) Jean-Baptiste Duroselle, *La France et les États-Unis, des origines à nos jours*, Le Seuil, 1976.

(44) Voir, par exemple, l'utilisation de l'accent français — séducteur et malhonnête — dans la publicité radiophonique ; Pierre Verdaguer, art. cit.

(45) Pierre Verdaguer, art. cit., 1996.

(46) William Safire, « Slavery Triumphs », *New York Times*, 7 mai 2001, consultable sur Internet à l'adresse :

<http://query.nytimes.com/search/abstract?res=F30912F7345C0C748CDDAC0894D9404482>

(47) Lire, à titre d'exemple, l'article de Charles Krauthammer, « Not for Moi, Thanks », *Washington Post*, 26 November 1999.

(48) Robert Kagan, art. cit.

(49) Note : cet article reprend certaines des analyses d'une étude universitaire présentée à la French-American Foundation de New York le 25 juin 2002 ; cette présentation a fait l'objet d'un article dans le *New York Times* par Emily Eakin, « An Old Amour, More Off Than On », samedi 6 juillet 2002 (repris la semaine suivante par *Courrier International*). Je tiens à remercier chaleureusement pour leur aide Jean-Marc Dreyfus, Philippe Errera, Éric Fassin, Jonathan Ari Laurence, Anne Simonin, Bénédicte Suzan, de même que les professeurs Edward Knox, Jean-Philippe Mathy et Pierre Verdaguer.